

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 23 mai 2019

Nombre de Conseillers
en exercice : 8
présents : 6
votants : 6

Date de la convocation : 16 mai 2019
Date d'affichage : 16 mai 2019

Le Conseil Municipal se réunit, en ce jour, sous la responsabilité de Monsieur Le Maire, Pascal SORIN.

Présents : KENKEL Margaretha, LE HOUEZEC Cécile, RILEY Douglas, STRAUCH Léonore, VASSEUR Marielle.

Excusés : CHAUVIN Alain, GREZES Catherine

Représentés :

Secrétaire : LE HOUEZEC Cécile

Ordre du jour :

- Adoption du compte rendu du 4 avril 2019
- Délibérations :
 - Décision modificative budget Eau (dépenses imprévues)
- Mise en place des permanences Election Européenne
- Questions diverses

Le compte rendu du conseil municipal du 4 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations du conseil :

D-2019-020 Vote de crédits supplémentaires - Eau_Vaour

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget du service de l'eau de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-5000.00	
6068	Autres matières et fournitures	2000.00	
61523	Entretien, réparations réseaux	3000.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

D-2019-021 Subvention exceptionnelle à l'association Foyer des Jeunes

Les jeunes du village ont créé une association afin de gérer le local mis à leur disposition dans les locaux de la mairie, sous la médiathèque.

Afin de les encourager dans leurs démarches et après avoir entendu Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de verser une subvention de 800 € à l'Association "Foyer des Jeunes de Vaour".

Informations générales :

Le Tour de France passe à Vaour le mercredi 17 juillet 2019.

Voirie : tous les chemins qui en ont besoin vont être refaits (Rivatou, Caquioul...)

Projet commanderie : Estimation 40 000 €, il faut prévoir de faire les demandes de subventions au Département, à la Région et à la DRAC.

L'inauguration de la Maison du Causse aura lieu le mercredi 5 juin à 17h30 suivi d'un vin d'honneur à la salle des fêtes en même temps que le SDIS (cérémonie de passation de commandement du Centre de Secours de Vaour).

La Mairie doit faire une demande de dérogation à la Féderteep pour que certains enfants de Vaour puisse prendre le ramassage scolaire à Saint-Michel de Vax pour le collège de Saint-Antonin Noble Val.

Fait à Vaour, le 27 mai 2019

Le Maire,

Pascal SORIN

Suivent les signatures

CHAUVIN Alain	GREZES Catherine	KENKEL Margaretha
<i>Excusé</i>	<i>Excusée</i>	
LE HOUZEC Cécile	RILEY Douglas	STRAUCH Léonore
VASSEUR Marielle		